

5^{c.} Journal du Lot 5^{c.}

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche.

Abonnements

CAHORS ville.....	3 mois	6 mois	1 an
LOT et Départements limitrophes.....	3 fr.	5 fr.	8 fr.
Autres départements.....	3 fr. 50	6 fr.	11 fr.

Les abonnements se paient d'avance. Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse.

Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUINS, 1. — CAHORS

A. COUËSLANT, Directeur | L. BONNET, Rédacteur en chef

L'Agence HAVAS, 8, Place de la Bourse, est seule chargée, à Paris, de recevoir les Annonces pour le Journal.

Publicité

ANNONCES (la ligne).....	25 cent.
RÉCLAMES.....	50 —

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

LA QUESTION D'ORIENT

Tout se trouve remis en question par la publication hâtive et impulsive du programme de la conférence internationale sur lequel les chancelleries de Paris, de Londres et de Saint-Petersbourg avaient réussi, non sans peine, à se mettre d'accord. L'entreprise était ardue autant que délicate, et il est plus facile de critiquer le programme qui est sorti de ces laborieuses négociations que de lui en substituer un autre.

Mais, puisque l'éventualité de la réunion d'une conférence avait déjà amené une certaine détente, il eût été de bonne politique de prolonger cette sorte de trêve, en ne livrant pas prématurément aux discussions passionnées et irritantes de la presse cette ébauche de programme, qui devait être mise au point par la participation des puissances qui n'avaient pas encore pris part aux conversations engagées à Paris et à Londres. C'est cette adhésion qu'il importait avant tout d'obtenir, de façon à reconstituer à tout prix cette union européenne si gravement compromise par l'initiative du baron d'Erenthal.

Or, maintenant l'Autriche et l'Allemagne ne manqueraient pas de prétextes pour décliner l'invitation à assister à une conférence dont le programme est si vivement critiqué par toutes les parties intéressées, ou pour mettre à leur acceptation des conditions destinées à aggraver encore le gâchis.

Comment l'Allemagne et l'Autriche ne seraient-elles pas enchantées de l'occasion qui s'offre à elles de démontrer à la Turquie que l'Angleterre est impuissante à soutenir ses amis et que son amitié est plus dangereuse qu'utile ?

N'est-ce pas cette même leçon de choses que Guillaume II se flattait de donner à la France, lorsqu'il nous pressait si vivement, à propos du Maroc, peu après la conclusion des accords coloniaux qui avaient scellé l'entente cordiale ?

Dans la crise d'Orient comme dans l'imbroglie marocain, on retrouve l'inévitable rivalité anglo-allemande. Les chancelleries de Londres et de Berlin qui se sont trouvées face à face à Alger ont maintenant, pour mesurer leurs forces, un nouveau champ clos à Constantinople. Aussi se battent-elles avec entrain sur le dos des Jeunes-Turcs qui n'en peuvent mais.

Il ne s'agit sans doute que d'un duel diplomatique ; et, après chaque passe d'armes, marquée par des alternatives de succès et de revers, les adversaires se reposent, se recueillent, en attendant l'occasion d'un nouvel assaut.

Tant que ce conflit ne sera pas tranché, les destins du monde demeureront en suspens. Mais est-il possible que, sur le terrain diplomatique, l'un des adversaires dispose d'une supériorité de ressources telle qu'il réduise son concurrent à s'avouer vaincu et à capituler entre ses mains ?

Quoi qu'il en soit, une telle disproportion de forces n'existe pas entre l'Angleterre et l'Allemagne. Chacune dispose d'alliances et d'amitiés qui constituent des groupements d'influences susceptibles de se faire contrepoids.

La crise actuelle d'Orient a encore accentué cette division de l'Europe en deux groupes : d'un côté la triple, de l'autre l'entente anglo-franco-russe.

Mais ces deux groupes ne sont plus d'accord, comme auparavant, pour maintenir le statu quo.

Quelles que soient les raisons que le gouvernement Autrichien puisse invoquer pour justifier son initiative, il n'en est pas moins vrai qu'il a fait un pas décisif hors de la légalité, en affrontant le risque d'une riposte de la part de l'Angleterre et de la Russie et, par conséquent, d'une rupture de la paix du monde.

Et, si l'empereur François-Joseph a considéré que les précautions prises, les assurances données et les explications fournies par son ministre des affaires étrangères, étaient de nature à éviter tout froissement grave d'où aurait pu résulter un conflit, à Berlin l'on s'est réjoui de voir ainsi « le brillant second » du prince de Bülou porter à l'Angleterre un coup qu'elle devait vivement ressentir et dont elle ne pourrait que difficilement effacer les traces.

Que l'Allemagne ait poussé délibérément l'Autriche dans cette voie, ou qu'elle se soit bornée à ne pas mettre d'obstacle à son action, cela revient au même.

Dans les deux cas, il y a accord ferme, complet entre Vienne et Berlin. A qui ferait-on croire, d'ailleurs, que l'Autriche a engagé une partie si grosse de conséquences sans avoir mis l'Allemagne au courant de ses intentions ?

Depuis que Bismarck a déplacé le centre de gravité de l'Autriche en l'excluant de la Confédération germanique et en lui ouvrant, à titre de compensation, des perspectives d'avenir en Orient, les deux puissances ont partie liée à Constantinople.

Le baron d'Erenthal, en préparant l'annexion de la Bosnie et de l'Herzégovine, a servi à la fois les intérêts de l'Autriche et les rancunes de l'Allemagne qui ne saurait pardonner au nouveau régime ottoman d'avoir cherché à Londres un point d'appui, alors que l'ancien régime hamidien ne reconnaissait pas d'autre protecteur que le Kaiser.

C'est pour infliger aux Jeunes Turcs le châtiement que méritent leurs tendances anglophiles, que la Wilhelmstrasse a laissé carte blanche à l'Autriche qui, à son tour, a laissé à la Bulgarie toute licence d'agir dans le sens de ses ambitions si difficilement réfrénées jusque-là.

Tout en restant dans la coulisse, l'Allemagne a pris sur l'Angleterre une sorte de revanche.

Le Foreign Office qui n'a pu parer le coup s'efforcera-t-il de le rendre ? Si la Conférence internationale se heurte à l'opposition latente de l'Allemagne, à l'hostilité sournoise de l'Autriche, par quels moyens, par quelles combinaisons l'Angleterre pourra-t-elle rétablir son prestige ébranlé sur les rives du Bosphore ?

La crise d'Orient ne fait que commencer !

J. C.

Chambre des Députés

Séance du 20 octobre 1908

PRÉSIDENCE DE M. RABIER

VICE-PRÉSIDENT

Ainsi qu'elle l'avait décidé, la Chambre s'est réunie aujourd'hui pour poursuivre la discussion relative à l'impôt sur le revenu.

La Chambre s'est arrêtée, jeudi dernier, aux amendements de MM. Monservin et Dior, tendant à la suppression de l'article 37 (bénéfices agricoles).

M. Mulac estime, suivant des statistiques personnelles, qu'il a faites, qu'aux termes du projet un propriétaire qui paye actuellement 16,60/0 d'impôts sera bien dégrevé par le projet en ce qui touche la part de l'Etat, mais supportera toujours les centimes additionnels et la taxe vicinale.

En outre, dans sa région en particulier, la moitié de l'impôt payé actuellement par le métayer retombera sur le propriétaire. Même le petit propriétaire n'ayant que 625 fr. de revenu paiera 67 fr. d'impôt.

L'impôt sur les bénéfices agricoles sera un impôt impopulaire, parce que ce sera un impôt nouveau.

M. Gérard-Varet déclare, à son tour, qu'il ne peut donner son adhésion au texte de la commission qui, selon lui, est équivoque et contient des pièges dangereux.

M. Caillaux, ministre des finances, soutient le texte du projet. C'est, dit-il,

une question de principe. Si la Chambre écartait la cadule en discussion, il ne resterait plus de projet d'impôt sur le revenu.

Après une courte intervention de M. Magnioud, qui, pour dégager sa responsabilité, déclare ne pouvoir accepter le projet du gouvernement, qui n'est qu'un sabotage de l'impôt global et progressif. L'amendement de MM. Monservin et Dior est, après pointage, repoussé par 310 voix contre 183.

La suite de la discussion est renvoyée à jeudi matin.

Séance de l'après-midi

La Chambre aborde la discussion générale du budget de 1909.

M. Lefort plaide la cause des rengagés de 14 ans, des anciens militaires des campagnes de Crimée, d'Italie et de 1870.

La question sera examinée au moment de la discussion du budget de la guerre.

La Chambre aborde la discussion du budget de la justice.

A ce sujet, la Chambre décide de discuter de suite l'interpellation de M. Pierre Biétry sur les suites que le gouvernement compte donner aux attaques dirigées contre la Cour de Cassation à propos de son interprétation de l'article 445 du Code d'instruction criminelle.

En quelques mots M. Biétry expose la campagne menée depuis quelque temps contre la Cour de Cassation, relativement au second arrêt rendu par elle dans l'affaire Dreyfus et à la fausse interprétation de l'article 445.

On connaît à ce sujet la campagne menée par l'Action française.

M. Biétry demande à M. le ministre de la justice pourquoi il n'a pas poursuivi les accusateurs de la Cour de Cassation et les journaux qui ont publié les accusations. Il déclare se solidariser avec eux et être prêt à renoncer à l'immunité parlementaire.

M. Briand, ministre de la justice, répond. C'est en vain, dit-il, qu'on veut jeter la suspicion sur un arrêt accepté par tous les honnêtes gens.

On cherche à créer la légende d'un faux qu'aurait commis la Cour de Cassation. Il y a eu des faux dans l'affaire Dreyfus ; mais, dans l'intérêt de l'apaisement, on a jeté un voile sur ces faits.

La campagne actuelle marque une nouvelle phase du nationalisme qui tente de recourir à la violence.

On a le droit de dire que ceux qui se livrent à ces manifestations font une vilaine besogne.

C'est avec une grande éloquence que le ministre de la justice s'élève contre la campagne des cléricaux et il déclare que les juges de la Cour de Cassation méprisent les injures d'adversaires de mauvaise foi, que du reste le pays a jugés.

M. Biétry veut répondre ; mais les députés debout l'empêchent de parler ; ses amis, peu nombreux, n'osent même pas le soutenir.

Néanmoins, M. Biétry reste à la tribune et appelle le ministre de la justice « défenseur d'un traître ».

Ces mots déclenchent un violent tumulte ; les huées couvrent la voix de M. Biétry qui traite les juges de la Cour de Cassation de prévaricateurs et de faussaires.

La censure avec exclusion sont demandés : toute la Chambre, à part une dizaine de droitiers, vote la censure et l'exclusion de M. Biétry qui est chassé du Parlement au milieu des applaudissements.

A la reprise de la séance, comme sanction à l'interpellation de M. Biétry, la Chambre, par 436 voix contre 47, adopte l'ordre du jour suivant :

« La Chambre, flétrissant énergiquement l'odieuse campagne d'injures menées contre la Cour de Cassation, approuve les déclarations du Gouvernement et passe à l'ordre du jour ».

La Chambre aborde ensuite le budget de la justice qui est voté sans modifications.

Et la séance est levée.

Sénat

Séance du 20 octobre 1908

PRÉSIDENCE DE M. A. DUBOST

Au début de la séance, le président prononce l'éloge funèbre de M. Bouilliez, sénateur du Pas-de-Calais, récemment décédé.

Le Sénat prononce l'ajournement de la discussion de plusieurs projets qui figuraient à l'ordre du jour de cette séance.

On renvoie au vendredi de la semaine prochaine la deuxième délibération sur la proposition de M. Paul Strauss relative à l'assistance des mères et des nourrissons.

Le Sénat fixe ensuite au 3 novembre la discussion du projet relatif à l'interdiction de la céruse dans les travaux du bâtiment.

La prochaine séance est fixée à vendredi trois heures, pour l'examen du projet relatif au régime hypothécaire.

Et la séance est levée.

A qui appartient Clipperton ?

Il paraît qu'on nous a volé une colonie. C'est l'île Clipperton, cataloguée sur tous les atlas comme île française, qui aurait été occupée par le Mexique. Ce minuscule territoire de cinq kilomètres carrés, point invisible dans l'immense Océan, fut découvert en 1845 par un officier de marine français. On catalogua l'îlot et on cessa d'y penser. Des Américains qui passaient y trouvèrent des phosphates. Ils en recueillirent un peu. Des Mexicains vinrent ensuite, qui, sur ce territoire inoccupé, plantèrent leur drapeau.

Quand notre escadre du Pacifique, visitant nos possessions, découvrit les intrus, elle les invita à se retirer. Ils refusèrent, déclarant que l'île leur appartenait. Le ministre des colonies s'en remit aux affaires étrangères de la question de faire partir les occupants illégaux. Une enquête fut faite. Il en résulte que, si notre droit de propriété à titre de premier occupant était incontestable, des omissions dans notre prise de possession rendaient nos droits susceptibles de contestations.

Ne pouvant tomber d'accord avec le gouvernement mexicain, le ministre des affaires étrangères lui proposa de s'en remettre à un arbitrage. Le roi d'Italie fut choisi. On attend la réponse du Mexique.

L'escrime au parapluie

Prochainement s'ouvrira à Paris un cours d'escrime au parapluie pour les femmes.

Ce sport, d'origine américaine — il ne pouvait en être autrement — repose sur quelques principes des plus simples, que nous allons énumérer pour l'instruction de nos aimables lectrices.

L'assaut doit débuter par un coup de masse sur la tête de l'adversaire. Comme dans la lutte à mains plates, le chignon est, en effet, le point de mire essentiel de l'assaillant. Le déplacement plus ou moins ridicule de la coiffure ne manquera pas de provoquer, chez la personne ennemie, un mouvement de fureur, qui lui fera perdre tous ses moyens de défense. Cette minute de trouble sera mise à profit par le protagoniste, qui pourra porter alors le coup décisif.

Il y a deux manières de confondre l'adversaire.

On peut se servir du parapluie comme de la baïonnette. L'arme est tenue des deux mains, la pointe à la hauteur de l'œil, le corps effacé et porté sur le pied droit.

On bien on brandit le parapluie comme un sabre. Le manche recourbé de l'instrument, faisant office de crochet, empêche le cou de l'adversaire par une cravate redoutable.

L'inoffensif en-cas, la gracieuse ombrelle, s'ils sont maniés avec dextérité, peuvent devenir ainsi des armes dangereuses dont les femmes se

serviront avec avantage contre les suivants trop entreprenants et contre les apaches détresseurs. A quand le club des escrimeuses au parapluie ?

Le mariage des officiers en Autriche

Un nouveau règlement sur les conditions de mariage des officiers et assimilés de la marine austro-hongroise vient de paraître. Il n'est pas sans intérêt d'en faire connaître les principales dispositions.

Un tiers seulement des officiers de vaisseau peuvent être autorisés à se marier ; pour les médecins et les mécaniciens, les deux tiers peuvent être autorisés à le faire.

La dot exigée (intérêts assurés à 4 0/0) est de 50.000 couronnes pour les officiers du 6^e au 8^e rang, et de 60.000 couronnes pour ceux du 9^e et 10^e rang de 40.000 à 50.000 couronnes pour les médecins de la 8^e à la 10^e classe ; de 15.000 à 25.000 couronnes pour les mécaniciens de la 9^e à la 10^e classe.

Les officiers âgés de moins de trente ans qui demandent l'autorisation de se marier, doivent justifier d'une dot de moitié plus forte à grade égal.

On voit que ces conditions ne sont pas de nature à faciliter beaucoup les mariages dans la marine austro-hongroise.

INFORMATIONS

Au Maroc

L'incident de Mogador

On considère ici comme un fait grave l'agression dont les agents de police exercés par les Français ont été victimes de la part des indigènes des tribus de Mogador.

La collision est pour origine une question de solde. Les agents reçoivent régulièrement leur solde ; mais celle des askaris est en retard d'un mois. De là proviendrait la mésintelligence entre les deux partis.

Le corps diplomatique, réuni aujourd'hui, a trouvé comme unique solution qu'il fallait retirer les askaris de Mogador. On a informé les autorités qu'il fallait maintenir le prestige de la police. El Guebbas avait déjà, il y a quelques jours, demandé le retrait des askaris.

L'incident des déserteurs et l'opinion allemande

Les journaux, à part le Sageblatt ne commentent aucunement l'information que soulève la question du jugement arbitral de l'incident de Casablanca.

Les organes qui se renseignent habituellement aux meilleures sources sont unanimes à faire ressortir qu'il n'y a pas encore, à l'heure actuelle, de proposition allemande sur la question.

Le Lokal Anzeiger va même jusqu'à dire qu'il n'est nullement établi, pour le moment, qu'une telle proposition sera faite et puisse être faite du côté allemand.

Dans les Balkans

Le Lokal Anzeiger reçoit de Cattaro, la dépêche suivante :

« Les Monténégrins ont passé la frontière autrichienne et ont marché jusqu'à Cacopkolje. Ils se sont heurtés à un détachement autrichien. Les Monténégrins ont laissé quatre morts. Pour se venger, ils ont incendié le village.

Le chef du district autrichien Putner, s'est rendu en automobile à Cacopkolje, pour faire une enquête. Le baron d'Erenthal est décidé à protester énergiquement.

Cette grave nouvelle est confirmée par le journal hongrois Obsor. »

Les forces monténégrines Dans le monde militaire, on attache aux mouvements signalés dans le

Monténégro, une plus grande importance qu'à ceux de la Serbie.

Selon les évaluations de l'état-major général autrichien, le Monténégro peut, en trente-six heures, mettre sur la frontière, 25 à 30 000 hommes, bien armés de fusils à répétition, grand artillerie de montagne et de campagne, cadeau de l'Italie.

L'armée monténégrine occuperait donc au minimum, 60.000 Autrichiens, dans une région difficile. Les opérations seraient énormément dispendieuses à cause des difficultés de transport et de ravitaillement. Elles seraient peut-être plus coûteuses encore en hommes, en raison des difficultés du terrain qui rendent assez illusoire la supériorité numérique.

La Turquie arme toujours

On télégraphie de Constantinople à l'un de nos confrères du matin :

Des détachements des régiments asiatiques, mis en route samedi, ont débarqué lundi.

La direction du chemin de fer d'Anatolie avait été prévue samedi qu'elle recevrait lundi ou mardi des instructions pour de grands transports de troupes.

Les ambassadeurs craignent vivement à présent que la Bulgarie ne prenne l'offensive.

Le même correspondant dit dans une autre dépêche : Les hommes mobilisés en Anatolie arrivent non habillés. Depuis dimanche, 2 000 hommes environ ont débarqué.

Le Conseil de guerre délibère actuellement sur la question de savoir si on doit ordonner la continuation de la mobilisation des troupes d'Asie.

Le nouveau ministre de la marine

Le président du Conseil a fait connaître au président de la République l'acceptation de M. Picard. Dans le courant de l'après-midi, il a communiqué aux ministres avec lesquels il s'est entretenu successivement.

Selon toutes probabilités, M. Alfred Picard assistera soit à la totalité, soit à la seconde partie du Conseil des ministres qui est convoqué pour aujourd'hui.

M. Alfred Picard appartient au Conseil d'Etat depuis 1882.

Il y préside la section des travaux publics et des postes et télégraphes, de l'agriculture, du commerce et de l'industrie, du travail et de la prévoyance sociale.

Né à Strasbourg le 21 décembre 1844, M. Picard a aujourd'hui soixante-quatre ans.

Ingénieur des ponts et chaussées, il se fit remarquer d'abord dans la direction de certains travaux dans l'isthme de Suez, puis au ministère des travaux publics en 1880, comme chef de cabinet de M. Varray. Il passa par toutes les directions de ce ministère et fit preuve partout d'une puissance de travail extraordinaire, en même temps que d'un savoir extrêmement étendu.

En 1889, il collabora à l'organisation de l'exposition universelle et fut chargé du rapport général, et il fut commissaire général de celle de 1900, malgré ses nombreuses occupations — et nous n'en avons énuméré que quelques-unes — M. Picard est, en effet, président de nombreuses commissions, celle des valeurs en douane entre autres.

On lui doit un Traité des chemins de fer, un Traité du régime des eaux. Il est membre libre de l'Académie des sciences, inspecteur général des ponts et chaussées et grand-croix de la Légion d'honneur.

Groupe radical-socialiste

Le groupe radical-socialiste a procédé mercredi à l'élection de son bureau. Ont été élus :

Président : M. Dubief. Vice-présidents : MM. Berteaux, Massé, Rabier, Renoult. Secrétaires : MM. Pélisse, Régnier, MALVY député du Lot, Chautemps. Questeur : M. Pajot.

Télégrammes reçus aujourd'hui :
Paris, 22 octobre, 1 h. 30 s.
Le nouveau ministre de la marine
Au Conseil des Ministres, M. Clemenceau a fait signer le décret nommant M. Alfred Picard ministre de la marine. M. Picard a été ensuite introduit et a assisté au Conseil.

Interpellations
Les ministres ont examiné les interpellations sur la Confédération Générale du Travail qui viendront demain devant la Chambre.
Tirage d'obligations
Au tirage de la Ville de Paris 1892, le numéro 101.219 gagne 100.000 francs.
L'impôt sur le revenu
Ce matin, la Chambre a continué la discussion de l'impôt sur le revenu.
AGENCE FOURNIER

Arrondissement de Cahors
Luzech
Conseil municipal. — Le conseil municipal se réunira dimanche prochain 25 courant, à 8 heures du matin, pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :
1. Projet d'adduction d'eau potable ;
2. examen des dépenses de l'assistance médicale gratuite du premier trimestre.
Accident du travail. — M. Louis Gastal, layetier à l'usine de la société des Carboniques réunies, était occupé, vendredi dernier, à débiter des planches à la scie circulaire. Pendant son travail, il fut blessé accidentellement à la main gauche, qui aurait pu être emportée. La blessure n'intéresse heureusement que le pouce. Le médecin ne pourra se prononcer sur la gravité du mal que dans une quinzaine de jours.

Albas
Enseignement primaire. — Dans les récentes nominations de l'enseignement, nous voyons avec plaisir que M. Poujade, notre ancien adjoint, passe à un poste de choix à Saint-Vincent-Rive-d'Oit.
M. Poujade reçoit la récompense qu'il a su mériter.
Nos félicitations.

Castelfranc
Obsèques. — Dimanche matin, avaient lieu les obsèques de M. Couture, ancien député et ancien maire de Castelfranc, décédé à l'âge de 82 ans.
Ce bon vieillard a su montrer courageusement la fermeté de convictions résolues sous le redoutable régime de l'homme de Décembre.
Il expia par l'exil dans une île lointaine son indomptable volonté.
La loi réparatrice de la République pour dédommager et récompenser les victimes de l'exil, avait compris M. Couture comme pensionnaire déporté.
A la famille nous adressons nos condoléances.

Arrondissement de Figeac
Figeac
Ordre des avocats. — Voici la composition de l'ordre des avocats pour l'année judiciaire 1908-1909 : bâtonnier, M^e Born ; secrétaire, M^e Carbonnel ; membres, MM^e Pérès, Bécays, Casaubon, Laguerre, Georges Fontanges, Gabriel Bousquet-Ponté ; stagiaire, MM^e Charles Fontanges et Marcel Bousquet-Ponté.
Prison. — M. Suairé, commis-greffier de la prison de Fontevrault (Maine-et-

la cuisse gauche et a reçu de nombreuses contusions. Il a été transporté aussitôt à l'hôpital ; de longs soins seront nécessaires pour son rétablissement.
Quant à Andrieu, il n'a reçu que quelques égratignures sans gravité ; il a pu se rendre chez lui. Quelques jours de repos suffiront pour le remettre.

Théâtre de Cahors
C'est le lundi 26 octobre, au théâtre de Cahors, que M. Edmond Souché, l'ex-administrateur d'Achard, donnera sa représentation de

Un Coup de Foudre
la pièce amusante de Xanroff et

NOS MARIS S'AMUSENT
le joyeux vaudeville de Antony Mars, spectacle consacré aux Folies Dramatiques par 450 Représentations.

Dans **Un Coup de Foudre** les complications engendrées par le mystérieux article 334 déchainent des tempêtes de fou rire que rien n'arrête ; car l'attention du spectateur est soutenue continuellement par un dialogue endiablé, dont la verve étourdissante ne tarit pas un instant. Rien d'outré. Rien d'immoral. C'est le rire, mais le rire franc provoqué par une pièce amusante qui peut être vue et entendue par tout le monde.
Quant au vaudeville **Nos Maris s'amusent**, Antony Mars a prodigué dans cette pièce, l'entrain et l'esprit dont il est coutumier.
Les principaux rôles sont confiés à M^{lle} Davricourt, des Nouveautés, l'amusante Aglaure, M^{lle} Dorbel, des tournées Achard où elle joua *Aurélié de la Fils à Papa et Zélé de Vous n'avez rien à déclarer*, sera la cascadeuse Fanny Toupin, M^{lle} Kéris, sou-brette charmante du gendarme Panachot aux cotés de Polin, sera l'interprète de l'ingénue Jeannine.
M. Raymond Max qui, aux cotés de M^{lle} Dorbel triompha dans les rôles du Fils, dans le *Fils à Papa et de la Baule dans Vous n'avez rien à déclarer*, est étonnant dans le rôle de Vigile-Jeune. M. Joubert, du théâtre Sarah-Bernhardt, est un commandant de Provençères de fière allure. M. Souché, l'inénarrable Joseph de *Tire-au-Flanc* et le gai Panouille du *Major Ipeca* incarnera le personnage de Alfred Poillet, larbin peu recommandable. M. Morlac, désopilant dans *Nicéphore Bretisel*. M. Marly, inénarrable dans le rôle d'Hector, MM. Delamare, Boval et Merbois ainsi que M^{lle} Lecointe et Brésil complètent cette excellente interprétation.
Donc, pas d'hésitation, rendez-vous à tous lundi 26 octobre au théâtre.

Boursiers
Par arrêté du ministre de l'instruction publique en date du 20 octobre 1908 sont nommés pour un an, à partir du 1^{er} novembre 1908, boursiers près les facultés des lettres des universités ci-après désignées, les candidats à l'agrégation dont les noms suivent :

M. Cavalé (Ernest-René), de Luzech, boursier de 1200 francs près la Faculté de Bordeaux (section de philosophie).
MM. Delbouis (Georges-Léon-Camille) de Flaujac, et Naucelle (Louis-Jean-Marie), de Linac : bourse de 1200 francs près la Faculté de Toulouse (section des sciences mathématiques).

Les vins du Lot
On sait qu'une commission chargée d'étudier la question relative à la création des zones viticoles se réunit le 2 octobre à la préfecture du Lot.
Cette commission constitua un bureau dont M. Delbreil, président de la société agricole du Lot, fut élu président et nomma une sous-commission qui devait faire des démarches en haut lieu pour que le département du Lot fut rattaché à la zone viticole Gironde.

M. Delbreil se rendit ces jours-ci à Paris et fit des démarches dans ce but. Mais il a été impossible de faire comprendre le Lot dans la zone de Bordeaux.
Le Lot formera une zone spéciale : les vins de Cahors seront donc un cru particulier.
M. Delbreil rendra compte de ses démarches à la sous-commission dans une réunion qui aura lieu samedi matin à la préfecture.

Accident
Samedi dernier vers 4 heures de l'après-midi, les nommés Guillard Jean, 49 ans et Andrieu 41 ans, terrassiers aux chantiers pour la construction de l'avenue du Nord, poussaient un wagonnet sur rails.
Le wagonnet, à une pente très rapide, partit à grande allure entraînant les deux ouvriers qui furent précipités dans le remblai d'une hauteur de 5 mètres environ.
Dans la chute, Guillard s'est fracturé

Nos DÉPÊCHES
Télégrammes reçus hier :
Paris, 21 Octobre 1 h. 21 s.
Nouveau ministre
M. Alfred Picard, ancien commissaire général de l'Exposition de 1900, a accepté le portefeuille de la marine.

Turcs et bulgares
Le « Central News London » publie une dépêche provenant d'Athènes prétendant qu'un combat a eu lieu entre Bulgares et Turcs sur la frontière près de Djouma.
Cette dépêche n'est pas confirmée.

Vote de nos députés
Sur l'ordre du jour pur et simple à la suite de l'interpellation sur la marine, les votes de nos députés ont été :
Contre : MM. Bécays et Malvy.
M. Munin-Bourdin absent par congé.
La Chambre a repoussé l'ordre du jour pur et simple par 345 voix contre 117.

Sur la priorité de l'ordre du jour de MM. Delcassé et Michel adoptée par 354 voix contre 95, nos députés ont voté :
Pour : MM. Bécays et Malvy.
M. Munin-Bourdin absent par congé.

Sur la première partie de l'ordre du jour de MM. Delcassé et Michel, adopté par 523, voix nos députés ont voté :
Pour : MM. Bécays et Malvy.
M. Munin-Bourdin absent par congé.

Sur les mots « et repoussant toute addition » (2^e partie de l'ordre du jour de MM. Delcassé et Michel) nos députés ont voté :
Contre : MM. Bécays et Malvy.
M. Munin-Bourdin absent par congé.
La Chambre a rejeté par 291 voix contre 182 cette 2^e partie.

Sur l'addition proposée par MM. Emile Favre et Fernand David, ainsi conçue : « La Chambre, confiante dans le Gouvernement pour réaliser les réformes nécessaires, » les votes de nos députés ont été :
Pour : MM. Bécays et Malvy.
M. Munin-Bourdin absent par congé.
La Chambre a adopté cette addition par 316 voix contre 121.

Brevet supérieur
Lundi et mardi ont eu lieu les examens du Brevet supérieur pour les jeunes filles et pour les jeunes gens.
Il y avait 24 aspirantes et 4 aspirants. Ont été reçus définitivement : Miles Ayrole, Coste, Dubernard, Garrigues, Marqués, Mortefon. MM. Delpa, Arnaudet, Guillard, Simbille.
Ces 5 derniers n'ont subi que les épreuves orales, ayant été admissibles à la session de juillet.

Finances
Par arrêté de M. le Ministre des Finances sont nommés percepteurs : De Souseyrac, M. Serre, adjudant au 163^e régiment d'infanterie, en remplacement de M. Lamothe, qui reçoit une autre destination.
Assier, M. Desforges, percepteur surnuméraire de la Vienne, en remplacement de M. Calmon nommé dans le Var.

Ecole municipale de dessin
Nous donnons ci-dessous le programme des cours qui seront pratiqués à l'école de dessin. Nous verrons bien si nos jeunes Cadurciens continueront, comme par le passé, à désertier en majorité ces cours pendant l'année scolaire 1908-1909.
Dessin (M. Rougé). Eléments : 1^o Tracé de vue des figures et solides des géométriques (perspective d'observation) ; 2^o dessin d'après le plâtre et d'après nature, plantes et fleurs, ornement, composition décorative appliquée aux arts industriels et aux professions du bâtiment, histoire de l'art et des styles.

et pierres tombales très intéressants, que les habitants de l'endroit ont transformés déjà en auges servant d'abreuvoir.
— Le président Roosevelt a accepté le poste de rédacteur en chef d'un journal pour l'époque où il se retirera de la présidence.
— Un élève d'Edison aurait découvert un nouveau système de télégraphie sans fil avec lequel il sera impossible d'intercepter les dépêches.
— Le cyclone qui s'est abattu sur Amoy (Chine) a détruit 3 villages, tué 2700 personnes et fait écrouler 3600 maisons.

CHRONIQUE LOCALE

Silence coûteux !

Il ne plait pas à Rip du Quercinois que le jeune député de l'arrondissement de Gourdon soit un distingué défenseur du projet d'impôt sur le revenu.
Il nous fait même grief de le proclamer hautement, car, dit-il, nous n'ignorons pas que si la parole est d'argent, le silence est d'or.
Pour une fois, nous ne comprenons pas : voyons, avons-nous eu tort de louer le zèle et l'intelligent concours que le député de Gourdon apporte dans la discussion de la réforme fiscale, ou est-ce celui-ci qui a tort de défendre avec l'autorité que chacun lui reconnaît, cette réforme ?
Ça mérite d'être tiré au clair, bien que le grief élevé par Rip soit sans importance.
Mais peut-être toute l'argumentation de Rip n'est elle que regret, pour ne pas dire dépit !
Eh oui, nous savons qu'il est dur pour un défenseur des sénateurs et surtout du député provisoire Bourdin, de voir les adversaires s'emparer activement, avec talent, avec succès des intérêts du pays, alors que les amis ne disent, ne font rien, ou plutôt ne s'occupent que de leurs intérêts, que des petits soins à donner à leur chère personne.
C'est ainsi que l'Officiel nous apprend que lorsque nos amis sont à la Chambre, le député provisoire est absent par congé.
4 mois ne lui ont donc pas suffi pour se reposer des grandes fatigues, sans doute, qu'il endura pendant la session parlementaire dernière !
Serait-ce les grands travaux parlementaires, rapports, discours, études spéciales qui obligeraient aujourd'hui l'élu des rétrogrades de l'arrondissement à se tenir loin de la Chambre ?
Admettons toutefois que les raisons de l'absence à la Chambre du député cher à Rip soient excellentes : mais alors appartient-il à notre contradicteur de blâmer nos amis qui s'occupent avec dévouement des intérêts du pays ?
Car il y a une différence bien précise entre les deux groupes des parlementaires du Lot : nos amis travaillent, les autres ne font rien et certes, nul ne se plaint de la parole de nos amis, bien que la parole, d'après Rip, ne soit que d'argent alors que le silence est d'or.
En effet, Rip a bien raison : le silence vaut 15.000 francs à ces gaillards qui ont nom Beral, Rey et Bourdin et ils n'en perdent pas un sou !
Ainsi ils ont tout bénéfice : ils ne se la foulent pas et ils touchent de l'or ! Ainsi leurs intérêts sont seuls sauvegardés : car, ceux des contribuables, qu'est-ce ça peut bien leur f...icher !

LOUIS BONNET.

Petites Nouvelles
Le neuvième Congrès de l'Association générale des sous-agents des postes et des télégraphes de France et des colonies aura lieu à Paris, Hôtel des Sociétés Savantes les 22, 23, 24 octobre.
— La reine Marie Christine, d'Espagne, a quitté Paris mardi à midi. Elle est partie pour Madrid.
— Le Directeur du musée provincial de Cadix signale la découverte, à 5 kilomètres de Tarifa, de sépultures romaines semblables à un musée de Cordoue et de 14 autres sarcophages

distingués que madame de Rastignac, si toutefois celle-ci voulait bien l'avoir pour agréable. Malgré une grande différence d'âge entre sa femme et celle de son ami le ministre, il entrevoit un heureux point de contact, à savoir une ardeur de charité à peu près pareille.
A peine entré, en effet, Franchessini avait été obligé de prendre de la main de madame de Rastignac un billet pour un bal dont elle était patronesse, et qui se préparait au profit des victimes du récent tremblement de terre de la Martinique. La mode était alors chez les femmes à une effronterie de bonnes actions qui passait toutes bornes : or, il se trouvait que madame Franchessini était une Irlandaise, pleine de piété, dépendant à des œuvres de bienfaisance une grande partie du temps qu'elle ne consacrait pas à la bonne tenue de sa maison, et une notable fraction des sommes dont, en dehors de la souveraineté maritale, elle gardait la disposition. Présenter l'appât d'une liaison avec une femme qui, dans toutes les questions de crèches, de salles d'asiles et d'orphelins de choléra, serait si disposée à payer de sa bourse et de sa personne, était donc d'une diplomatie vraiment très habile, et l'on peut voir que, chez le colonel, le sportman n'avait pas tué toute finesse de prévision.
Le déjeuner fini et les convives dispersés ou repassés au salon, Franchessini, qui à table avait en la droite de madame de Rastignac, continua sa causerie avec elle. Tandis qu'à la manière d'Hercule aux pieds d'Omphale, il donnait l'attention la plus émue à un ouvrage de tapisserie, que la comtesse, toujours au profit des pauvres, s'occupait à confectionner de ses belles mains, suivant le proverbe à tout seigneur, tout honneur, le ministre prit par le bras Emile Blondet des Débats, et fit avec lui deux tours de la pelouse qui verdoyait devant les portes-fenêtres du salon.
Eussit-il le qui fit en lui jetant cette recommandation dernière :
— Vous entendez bien ? non, ne voulons pas mettre le marché à la main, mais enfin nous avons la majorité. Maintenant à nous deux, mon maître, dit-il au colonel.
Et ils pas-èrent dans le jardin.
— Moins heureux que vous, dit Franchessini en reprenant la conversation au point où il l'avait laissée quelques heures avant, j'ai conservé avec cet homme, je ne dirai pas des relations suivies, mais une suite, et une espèce de mauvaise queue, de relations. Afin d'éviter de le recevoir chez moi, il est resté convenu entre nous que quand il aura à me parler, il m'écrira sans signature, à mon hôtel, et me donnera quelque part un rendez-vous. Si, par impossible, j'avais moi-même à provoquer une

rencontre, je lui adresse, à son entre de la rue Sainte-Anne, une carte découpée, et il me fait savoir le lieu où nous pourrions causer sans inconvénients. On peut s'en rapporter à son habileté sur le choix d'un endroit convenable, personne ne connaissait mieux que lui son Paris et les moyens d'y circuler soterment.
— Procédés de haute diplomatie ! dit Rastignac avec une pointe d'ironie.
— Je vous dis tout, vous comprenez ? reprit le colonel, pour bien vous montrer que dans ma pensée cet homme est à ménager, et pour que vous ne pensiez pas cependant que je fais danser devant vous des fantômes, en vue de vous décider à faire ce qui n'aurait d'abord pas été dans vos intentions.
— Continuez, dit froidement Rastignac en s'arrêtant pour cueillir une rose épanouie sur un rosier du Bengale ; c'était peut-être une manière de témoigner de son entière liberté d'esprit.
— Le soir même du jour, poursuivit le colonel, où vous lui avez fait cette grise réception, ma nomination à la Chambre étant déjà connue par le télégraphe et annoncée dans le journal du soir, je reçois un billet de lui, ce qui ne m'était pas arrivé depuis plus de dix-huit mois, billet très bref et très concis : *Demain matin, à six heures, redou-te de Clignancourt.*
— Une façon de carte, fit remarquer

Rastignac.
— C'en était au moins un souvenir, car vous vous le rappelez, c'est à Montmartre que, dans ce duel malheureux... par mes mains... vers 1820... le jeune Taillefer... Quelquefois, vers la brune, ce pauvre diable, il m'arrive d'y penser, quoique le coup, vous le savez, ait été loyalement porté.
— Une de ces laides histoires, dit Rastignac, qui font qu'on ne regrette pas le temps de sa jeunesse, époque où elles se passaient.
— L'homme que vous avez qualifié d'illuminé, reprit Franchessini, était, au moment où j'arrivais, assis sur un tertre, la tête dans ses mains. Aussitôt qu'il m'eut entendu et que je fus près de lui, se montant à un haut degré d'exaspération, il me prit par la main, me mena juste à la place très peu changée d'aspect où le combat avait eu lieu, puis de cette voix éclatante que vous lui connaissez : — Qu'as-tu fait là, il y a tantôt vingt-cinq ans ? me demanda-t-il. — Quelque chose, ma foi ! dont je me repens. — Moi aussi ; et pourquoi ? Comme je ne répondais pas : — Pour un homme, continua-t-il, dont je voulais faire la fortune ; tu me tuais le frère pour que la sœur devint une riche héritière et que l'autre épousât...
— Mais tout cela, interrompit vivement Rastignac, se passait sans mon aveu, et tout ce qui était possible, je l'essayai

pour l'empêcher.
— C'est ce que je lui fis observer, continua le colonel, mais lui, sans tenir compte de la remarque, de s'animer plus encore et de s'écrier : — Eh bien ! quand je me présente chez cet homme, non pas pour lui demander une grâce, mais pour lui offrir mes services, cet homme me flanque à la porte, et l'on croit que cela se passera ainsi !
— Il est fort susceptible, dit tranquillement Rastignac, je ne l'ai pas mis à la porte ; seulement, j'ai coupé court un peu brusquement à ses vantardises et à ses extravagances.
— Alors, reprit le colonel, il me conta l'entrevue qu'il avait eue la veille au soir avec vous ; l'offre qu'il vous avait faite d'échanger ses fonctions de police judiciaire contre une surveillance, plus utile selon lui, des malfaiteurs politiques : J. Je suis las, ajouta-t-il, d'engager des voleurs, espèce de gibier si bête, que toutes les ruses en sont pour moi et éventées. Le bel intérêt, d'ailleurs, de courir sus à des gens qui volent des timbales d'argent ou quelques billets de banque, quand d'autres, au premier jour, sont tout prêts à dérober la couronne et à écamoter la monarchie ?
— Oui, répondit Rastignac avec un sourire, n'étaient la garde nationale, l'armée, les chambres et un roi qui mon-

FEUILLETON DU « Journal du Lot » 86
LE DÉPUTÉ D'ARCIS
Par H. DE BALZAC
DEUXIÈME PARTIE
Lettres édifiantes
CHAPITRE XXII
La matinée d'un ministre
Des airs de dévotion et de culte ne déplaisent jamais aux femmes, tant passée qu'en soit la coutume, et si l'on excepte quelques voltairiennes de l'amour, qui, faisant de ce sentiment une simple camaraderie, sont disposées à rire du respect qui ne les aborde pas, en quelque façon, le cigare à la bouche, presque toutes savent gré à un homme, quand d'ailleurs il ne tourne pas au cadavre, de les traiter pieusement et un peu à la manière des saintes reliques.
Comme il voulait revenir dans la maison, le colonel eut soin de parler de sa femme : — Elle vivait, dit-il, beaucoup à la vieille mode anglaise, dans son intérieur ; mais il serait heureux de l'enlever à ses habitudes de retraite pour la présenter à une femme aussi

(A suivre)

Loire), est nommée gardien chef de la prison de Figeac.

Théâtre municipal. — Très prochainement, passage de la tournée Castelain, avec *Le Septième Printemps*, comédie en trois actes, de C.-M. de La Rigaudie, et *Le Gamin de Paris*, pièce en trois actes, de Bayard et Vanderbuch, un des plus retentissants succès du théâtre du Gymnase, avec de M. Castelain dans le rôle de Joseph, qu'il a joué à Paris, et les mêmes artistes appréciés que nous connaissons déjà.

Le vol de six mille francs. — On sait qu'une information est ouverte par M. le juge d'instruction au sujet du vol de 6 000 francs commis au préjudice de M. Laborde, maire du Bourg, négociant à St-Céré, par Joseph Cadiergues, manœuvre, originaire de St-Maurice. On connaît aussi les circonstances dans lesquelles ce larcin fut perpétré, en même temps, que l'arrestation du coupable à Aurillac. Ce dernier ne fut trouvé possesseur que d'une somme de deux mille francs, parce qu'il avait été entolé par une femme qui avait dû le dépouiller du restant de la somme soustraite.

La justice a été assez heureuse pour mettre la main sur l'entôleuse, qui est actuellement sous les verrous. C'est une nommée Louise Gouzon, originaire de Laroquebrou, à ce moment-là fille de service à Aurillac.

Anglars

Election de la municipalité. — Dimanche dernier a eu lieu, à Anglars, canton de Lacapelle-Marival, l'élection de la municipalité.

M. Cadiergues a été élu maire et M. Viguié, adjoint. Notre municipalité est radicale-socialiste.

La réaction ne revient pas du coup de foudre qui l'a frappée. Elle est plus qu'endormie, elle est morte et enterrée : Requiescat in pace !

Saint-Céré

Cirque. — Mardi soir, est arrivé sur la place de la République, où il s'est installé, le cirque Wislam, de Limoges, venant de Beaulieu. Mercredi soir, une première représentation a été donnée à laquelle un public nombreux a assisté. Les artistes ont été, à plusieurs reprises applaudis pour les exercices variés qu'ils ont exécutés.

Aujourd'hui, jour de foire, le cirque Wislam donnera une nouvelle représentation ; il n'est pas douteux que le public y accoure encore plus nombreux que la veille.

Arrondissement de Gourdon

Gourdon

Tribunal correctionnel. — Audience du 19 octobre.

Plusieurs chasseurs sans permis sont tout d'abord condamnés à des amendes variant de 10 à 30 fr. aux frais et à la remise des fusils ou à 50 fr. chacun pour en tenir lieu.

Vol de bois. — Les sieurs Nayrac, père et fils, sont accusés d'avoir coupé un chêne appartenant au sieur Devèze, cultivateur à Baladou. En présence des dépositions contradictoires des témoins, le tribunal ordonne un supplément d'enquête et renvoie l'affaire à quinzaine.

Labastide-Murat

Marché. — Mercuriale à la halle : Blé, 11 fr. 75 à 12 fr. 25 ; avoine, 5 fr. 25 à 6 fr. ; maïs, 10 fr. 50 à 11 fr. ; pommes de terre, 3 fr. à 3 fr. 50 ; le tout les 80 litres. Poulets, 0 fr. 62 à 0 fr. 70 la livre ; lièvre 4 à 5 fr. pièce. Œufs, 0 fr. 90 la douzaine.

Salviac

Société de secours mutuels. — La société de secours mutuels « Saint-Jacques » de Salviac, a procédé le dimanche 18 courant au renouvellement de son bureau :

Ont été élus : Président : M. Ménaube Jacques. Vice-président : M. Cabannes Pierre. Secrétaire : M. Monpart Victor. Trésorier : M. Mercier Emile.

L'élection de cinq administrateurs n'ayant donné aucun résultat au 1^{er} tour, le 2^e tour a été renvoyé au dimanche 25 courant à 2 heures du soir.

Foire. — Notre foire du 20 courant n'a pas eu l'importance habituelle à cause de la pluie qui n'a cessé de tomber toute la journée, néanmoins il s'est traité de nombreuses affaires.

Au foirail, les bœufs et les moutons gras ont été vendus, beaucoup de transaction sur les bœufs d'attelage et les veaux, vente plus lente sur les moutons destinés à l'élevage ; à la halle, le blé a valu 18 fr. l'hectolitre, le maïs, 14 fr., et les pommes de terre 4 fr., peu de noix vendues 11 fr. l'hectolitre.

Le gibier a été vendu assez rapidement, lièvre, de 4,50 à 5 fr. perdreaux rouges 1 fr. 20, perdreaux gris 1 fr. 50, lapins, 1 fr. 40 à 1 fr. 50, les œufs ont valu 0,85 à 0,90 la douzaine, beaucoup de volaille écoulée lentement à 1 fr. 20 le kilo, les œufs pour l'élevage étaient en baisse sur les marchés précédents à 19 et 20 fr. la paire. La truffe n'a pas encore fait son apparition. Pas d'accidents ni d'incendies.

Chez nos voisins

Lot-et-Garonne

FUMEL

Le récit du bleu

Après avoir causé de la pluie et du beau temps, un de nos camarade dit : le départ de la classe me remémore un souvenir de la caserne. C'est une de ces histoires banales qui se renouvellent chaque jour. C'est une page vulgaire de notre vie de pauvres. C'est un de ces faits malheureux qui n'intéressent jamais quand les acteurs appartiennent à ce qu'il y a de plus petit et de plus simple dans la société.

J'étais alors soldat. Je faisais partie du piquet désigné pour attendre les bleus à la gare. Dans un petit détachement qui nous était amené par un train venant de Ceste, je remarquais un grand jeune homme, qui n'avait pas l'air de sourire au sol provençal qu'il foulait pour la première fois.

Le hasard voulut qu'il fût versé dans ma compagnie, à charge pour moi de l'initier aux premières notions du métier militaire, en fait de paquetage et de lit bien fait.

Son air de tristesse m'impressionnait. Je devinais en lui un de ces malheureux que le sort implacable poursuit toujours. Au bout de quelques jours, voyant que sa tristesse persistait, j'osais lui en demander les motifs.

Figure-toi, me dit-il, que le service militaire m'a obligé d'abandonner mon pays dans des circonstances particulièrement pénibles pour moi. Orphelin des mon bas âge, je fus élevé par un brave voisin qui m'enseigna à gagner ma vie, en m'apprenant son métier de charpentier. J'étais de la maison, il me considérait comme son fils. De tout le bien qu'il me faisait je le payais en reconnaissance et en travail.

Ce voisin, déjà sur un certain âge, avait eu beaucoup de malheurs ; son fils et sa bru étaient morts la même année, en lui laissant sur les bras une fillette à peu près de mon âge. A cause de cette enfant il ne se découragea pas de la vie, il conserva toujours son cœur solide et bon, puisque malgré ses embarras, il me sortit de la rue à la mort de mes parents.

Entre sa petite fille et moi il existait la plus grande familiarité ; quand je ne m'écrimais pas à lui façonner des jouets je partageais ses jeux. — Je devins grand, elle devint jeune fille ; notre familiarité cessa pour faire place à l'amour. Je l'aimais de toute la force de ma jeunesse, de toute la fougue de mes dix-huit ans. — Elle était jolie comme tu sais que sont jolies toutes les femmes qui naissent sous le beau ciel de Gascogne. Nous étions heureux, bien heureux. Nous nous aimions tant qu'un jour elle m'annonça qu'elle allait être mère !

Comment cacher la faute aux vieux ? Comment prévenir sa grand-mère ?

Un soir nous ayons. Le vieux eut un accès de colère ; mais devant les larmes de la vieille, il pardonna, sous condition que le mariage aurait lieu dans le plus bref délai.

La fatalité n'abandonne pas ainsi sa proie !

Sur ces entrefaites, celle que j'aimais tomba malade pour ne plus se relever, après avoir mis au monde une superbe fillette qu'elle ne put nourrir et que nous mimes en nourrice.

Nous attendions avec impatience la guérison de la chère malade pour régulariser la situation ; quand un jour on nous apporta mort le vieux tombé d'un échafaudage. Ce dernier coup finit d'aneantir ce qui restait de vie dans le frère corps de celle qui devait être ma femme. Le malheur nous poursuivait !

A partir de cet instant, elle s'étiola comme une fleur privée de soleil : aux premiers frissons du froid elle se dépouilla de la vie comme les arbres du chemin se dépouillant de leur feuillage. Dans les premiers jours de novembre, l'autre semaine, elle exhala son dernier souffle, en me recommandant sa vieille grand-mère et notre enfant qui souriait à sa mère qui allait mourir !

Comment veux-tu, que je ne sois pas triste ?... J'ai laissé là-bas, au pays, dans le petit cimetière abrité par l'église, la moitié de ma vie. Deux tombes fraîchement fermées vont languir malgré les fleurs dont je les ai parées. Dans quelques jours elles seront recouvertes de gazon, et, quand je pourrais les revoir, je les trouverais confondues à toutes. Je ne saurais où m'agenouiller !

L'autre moitié de ma vie devrait appartenir à mon enfant, à son aïeule ; il faut que je la passe ici. La vieille est presque infirme. Que vont-elles devenir toutes les deux, là-bas, sans moi ?

Et le pauvre « bleu » se mit à sangloter !

Toute la chambrée avait écouté la fin de son histoire. Pour respecter la douleur du « bleu » chacun se cacha tranquille. Aucune couchette ne fut mise en batterie ce soir-là !

Henri VITRAC.

Chronique agricole

LES RECOLTES

Le beau temps se maintient dans toute la France. Les pluies tombées samedi ont fait beaucoup de bien, mais il en faudrait encore pour l'arrachage des betteraves et les labours. La température est on ne peut plus favorable aux vendanges et les betteraves augmentent leur densité ; le maïs et les sarrasins se rendent bien. Rarement les ensemencements ont été faits dans de meilleures conditions.

Les avoines d'hiver, les seigles, les escourgeons, les blés ont levé ou lèvent à mesure qu'ils sont effectués et ils sont de beaucoup en avance sur l'année dernière ; la germination en terre n'en sera que meilleure. Les regains sont bons.

En somme, l'automne excellent et qui fait présager de meilleurs résultats pour l'année 1908-1909. Nous insistons de nouveau pour que la culture sélectionne ses grains là où les emblavements ne sont pas encore faits et qu'elle donne, cette campagne, la préférence aux blés, notamment dans tout le rayon Nord, où elle a peut être avantage à réduire la production de la betterave : en fin de campagne, il devra rester, en effet, beaucoup de sucre, il ne restera pas de blé, et sans doute non plus pas d'avoine, dont la consommation est de plus en plus importante à la ferme.

L'Allemagne et l'Autriche ont de la sécheresse comme chez nous, mais la baisse barométrique laisse entrevoir une période pluvieuse ; elle y est vivement désirée.

Les nouvelles de l'Argentine et des Indes au sujet des récoltes de blé en terre sont toujours bonnes, mais, en Algérie et en Tunisie, on réclame instamment de la pluie.

EXPOSITION INTERNATIONALE D'AVICULTURE

L'exposition internationale d'aviculture qu'organise la société d'aviculture de l'Hérault, s'annonce comme devant être des plus brillantes. Subventionnée par le ministre de l'Agriculture, le Conseil général de l'Hérault et la ville de Montpellier, elle s'est acquis le concours des principales Sociétés de France et de l'étranger. L'Allemagne, l'Angleterre, la Belgique, l'Espagne, la Hollande, l'Italie seront représentées dans de notables proportions ; les aviculteurs de tous ces pays se préparent déjà à amener les plus beaux produits de leurs élevages.

Dans un cadre comme celui du jardin du Peyrou, où seront rassemblés tous les hôtes de la basse-cour et les oiseaux de tous les pays, cette exposition ne peut manquer d'offrir aux yeux un tableau des plus ravissants. Si nous ajoutons que cette importante manifestation sera complétée par un congrès international d'aviculture où se sont fait inscrire les agriculteurs et les éleveurs les plus distingués, nous nous croyons autorisés à dire que tout le monde avicole se donnera rendez-vous à Montpellier, le 23 octobre prochain.

Dans le programme, qui ne comporte pas moins de 320 classes, la liste des récompenses, sans compter les médailles et les diplômes d'honneur, porte à plus de 5 000 fr. le montant des prix qui y seront distribués.

Voici un rapide exposé sur les grandes divisions du programme : 1^o Concours départemental de tenue de basse-cour ; 2^o Concours international d'aviculture comprenant : 1^o division, coqs et poules, pintades et dindons ; 2^o division, oies et canards, 3^o division, pigeons de rapport, de luxe et voyageurs ; 4^o division, lapins et cobayes ; 5^o division, volailles mortes, œufs et produits avicoles ; 6^o division, oiseaux de sport, de parc de faisandier et de volière ; 7^o division, constructions avicoles, alimentation, hygiène ; 8^o division, publications, livres, oiseaux empailés.

Bibliographie

Nos Lectures

REVUE NATIONALE ILLUSTRÉE PARAISSANT LE DIMANCHE

Sommaire du numéro 4 du 25 Octobre 1908

Ma Chronique, B.-H. Gausseron. — A bâtons rompus, Searmouche. — Impression d'octobre (poésie), André Theuriot. — Le Tramway Fantôme, Alphonse Allais. — Les Chats (poésie), Ch. Baudelaire. — L'Obus, Victorien Sardou. — Vers le pôle Sud, Emile Hinzelin. — L'Éducation sociale, Edouard Petit. — Une leçon, Tybalt. — Miettes de la semaine, Léon Robelin. — Mes Mémoires, Camille Flammarion. — Page comique illustrée, Steinlein. — Les Avatars de la Comète, G. Renaudot. — La Gamelle, Jacques d'Arme. — La Caille, Tongrenneff. — Causerie féminine, Baronne Staffe. — La Paix armée, Paul de Saint-Victor. — L'Esprit des autres, Le Forester. — Le Bon roi Dagobert, André Ri oir. — A la Campagne, Alfred Juon. — Carnet mutualiste, Monég.

Probabilités, Franc-Nohain. — Les Sports, Paul Champ. — Le Chien des Baskerville, Conan-Doyle.

On s'abonne sans frais dans les bureaux de poste ou par mandat, à l'adresse de Nos Lectures, 26, rue Racine, Paris.

France, 6 fr. par an. Union postale, 10 fr. par an.

Le N^o 10 centimes. — Envoi n^o Spécimen sur demande affranchie.

LA NATURE, Revue des sciences et de leurs applications aux Arts et à l'Industrie, sous la direction de M. A. Mérieux, Masson et C^{ie}, éditeurs, 120 boulevard Saint-Germain, Paris. — Sommaire du n^o 1848, du 24 octobre 1908.

L'acousté Daguin, par E.-A. Maréchal. — Un électro-aimant gigantesque, par A. T. — Téléphonie sans fil, par Sauvaire Jourdan. — Le chauffage des fours de boulangerie par l'électricité, par Georges Tardy. — La sérothérapie dans les néphrites, par le Dr A. C. — Les Thos, Mans et Meos, nos alliés au Tonkin, par Louis de Cantilly. — La ventilation et la réfrigération du tunnel du Simplon, par R. Bonnin. — Académie des sciences ; séance du 19 octobre 1908, par Ch. de Villedeuil. — Encore le « Tabalum », par Joseph Desaux.

Ce numéro contient 21 gravures et un supplément avec le bulletin météorologique de la semaine.

52, rue St-Georges, Paris, IX^e
PUBLICATIONS DE FAMILLE
JOURNAL DES DEMOISELLES
Petit Courrier des Dames et Conseiller des Familles réunis
Revue de la jeune fille et de la femme
Médaille d'Or de la Société Nationale d'Encouragement au bien
Paraissant le 1^{er} et le 15 de chaque mois
Édition violette, purement littéraire.
Un an : Paris, 8 fr., Départements, 9 fr., Union postale, 11 fr.
24 pages de texte par numéro
Éducation. — Morale. — Littérature. — Romans. — Nouvelles. — Poésies. — Conseils. — Chroniques. — Causeries. — Actualités. — Chronique musicale. — Arts. — Connaissances pratiques. — Concours.

Éditions littéraires avec nombreux suppléments de modes et travaux, et le même texte que la précédente :

Édition verte : Un an : Paris, 10 fr. ; Départements, 11 fr. ; Union postale, 12 fr. ; Édition violette : Un an : Paris, 12 fr. ; Départements, 14 fr. ; Union postale, 17 fr.

Comprenant : Albums de travaux et ouvrages. — Modes. — Courrier de la Mode. — Gravures coloriées. — Feuilles de Patrons. — Broderie et lingerie. — Patrons découpés et imprimés. — Dessins décalquables. — Travaux imprimés sur étoffe. — Tapisseries. — Conseils pratiques. — Leçons de Choses. — Musique. — Aquarelles. — Fusains. — Menus, etc. — Concours mensuels et grand concours annuel.

Abonnements à partir du 1^{er} de chaque mois par mandat à l'ordre des directeurs, 52, rue St-Georges, et dans tous les bureaux de poste.

Envoi gratuit d'un numéro spécimen sur demande affranchie.

52, rue St-Georges, Paris, IX^e
PUBLICATIONS DE FAMILLE
LA POUPÉE MODÈLE
Revue des petites filles, illustrée de 200 gravures dans le texte.
Paraissant le 15 de chaque mois
Un an, Paris, 7 fr. ; Seine, 8 fr. ; départements, 9 fr. ; Union postale, 11 fr.
Vingt-quatre pages de texte par numéro
Religion. — Morale. — Éducation. — Instruction. — Récréation. — Petits travaux et ouvrages. — Patrons pour poupées. — Étoffes imprimées.
Cartonnages coloriés. — Figurines à découper. — Décors de théâtre. — Surprises. — Concours. — Musique.
Abonnements à partir du 15 de chaque mois

MANUEL du JOURNAL DES DEMOISELLES
9^e édition, considérablement augmentée
MÉTHODES POUR LES PRINCIPAUX TRAVAUX DE DAMES
Impressions sur étoffes. — Marques de linge. — Manière de relever et agrandir les patrons. — Tapisseries. — Tricot. — Crochet. — Fillet. — Dentelles. — Macramé, augmenté de la Dentelle au fuseau, des Renseignements très détaillés sur la Manière de peindre sur toile gobelin, sur satin, sur velours, sur drap, ainsi que la Peinture au Vernis Martin, l'Enluminure, la Photominiature, etc.

ORNÉ DE 500 FIGURES ET VIGNETTES
Prix du volume : Broché : Paris, 3 fr. — Départements et Étranger : 3 fr. 75.
Envoyer un mandat-poste à l'ordre des Directeurs 52, rue St-Georges.

52, rue St-Georges, Paris, IX^e
PUBLICATIONS DE FAMILLE
LA TOILETTE DES ENFANTS
Recueil de Modes enfantines
Un an : France : 6 fr. — Union postale : 7 fr. 50.
Paraissant le 1^{er} de chaque mois
12 pages de texte par numéro.
Courrier des modes enfantines illustrées. — Planches coloriées. — Modèles de Robes. — Manteaux, Chapeaux pour fillettes et gâteaux. — Planches de broderie, patrons découpés, travaux de fantaisie. — Conseils pratiques. — Renseignements utiles. — Hygiène. — Concours de devinettes.
Romans, nouvelles, causeries, etc.
Abonnements à partir du 1^{er} de chaque mois, par mandat à l'ordre des Directeurs 52, rue St-Georges, et dans tous les bureaux de poste.
Envoi gratuit d'un numéro spécimen sur demande affranchie

Chemin de fer d'Orléans

Voyages dans les Pyrénées

Tarif G. V. n^o 105 (Orléans)

La Compagnie d'Orléans délivre toute l'année des Billets d'excursions comportant les trois itinéraires ci-après, permettant de visiter le Centre de la France et les Stations balnéaires des Pyrénées et du golfe de Gascogne.

1^{er} ITINÉRAIRE

Prix des billets : 1^{er} cl. 164 fr. 50 ; 2^e cl. 123 fr.

Paris, Bordeaux, Arcachon, Mont-de-Marsan, Tarbes, Bagnères-de-Bigorre, Montréjeau, Bagnères-de-Luchon, Pierrefitte-Nestalas, Pau, Laruns-Eaux-Bonnes, Pau, Puyô-Bayonne-Dax, ou Puyô-Dax, Bordeaux, Paris.

2^e ITINÉRAIRE

Prix des billets : 1^{er} cl. 163 fr. 50 ; 2^e cl. 123 fr.

Paris, Bordeaux, Arcachon, Mont-de-Marsan, Tarbes, Pierrefitte-Nestalas, Bagnères-de-Bigorre, Bagnères-de-Luchon, Toulouse(1), Paris (via Montauban-Cahors-Limoges ou via Figeac-Limoges).

3^e ITINÉRAIRE

Prix des billets : 1^{er} cl. 164 fr. 50 ; 2^e cl. 123 fr.

Paris, Bordeaux, Arcachon, Dax, Bayonne-Puyô-Pau ou Puyô-Pau, Laruns-Eaux-Bonnes, Pau, Pierrefitte-Nestalas, Bagnères-de-Bigorre, Bagnères-de-Luchon, Toulouse(1), Paris (via Montauban-Cahors-Limoges ou via Figeac-Limoges).

Durée de validité : 30 jours (non compris le jour du départ), avec faculté de prolongation.

(1) Les voyageurs peuvent effectuer le parcours de Toulouse-Matabiau à Carcassonne et retour, moyennant un supplément de 12 fr. 50 en 1^{re} classe et de 9 fr. en 2^e classe.

Les billets du parcours additionnel ci-dessus peuvent être demandés, soit au commencement du voyage, en même temps que le billet-circulaire, soit à Toulouse-Matabiau, au moment du passage dans cette gare.

Ces billets additionnels n'augmentent pas la durée de validité du billet-circulaire auquel ils viennent se souder.

Voyage circulaire en Bretagne

A prix très réduits

La Compagnie d'Orléans, d'accord avec celle de l'Ouest, en vue de faciliter les excursions en Bretagne, délivre toute l'année dans toutes les gares du réseau d'Orléans, aux prix très réduits de 65 francs en 1^{re} classe et de 50 francs en 2^e classe, des billets circulaires, valables 30 jours comprenant le tour de la presqu'île :

Rennes, Saint-Malo, St-Servan, Dinard, St-Brieux, Lannion, Morlaix, Roscoff, Brest, Quimper, Douarenez, Pont-l'Abbé, Concarneau, Lorient, Aray, Quiberon, Vannes, Savenay, le Croisic, Guérande, Saint-Nazaire, Redon et Rennes.

Le voyageur partant d'un point quelconque pour aller rejoindre cet itinéraire, pourra obtenir dans ce but et sur demande faite à la gare de départ, 4 jours au moins à l'avance, un billet de parcours complémentaire de la classe du billet circulaire, et comportant une réduction de 40 0/0, sous condition d'un parcours minimum de 150 kilomètres.

La même réduction lui sera accordée après l'accomplissement du voyage circulaire, soit pour revenir à son point de départ initial, soit pour se rendre sur tel autre point qu'il aura choisi.

NOTA. — Le voyage circulaire peut être commencé à l'un quelconque des points du parcours.

La Compagnie d'Orléans a organisé dans le grand hall de la gare de Paris Quai-d'Orsay une exposition permanente d'environ 1 600 vnes artistiques (peintures, eaux-fortes, lithographies, photographies), représentant les sites, monuments et villes, des régions desservies par son réseau.

100 LAMPES TANTALES

de 25 bougies économisent 3 600 francs en 1.000 heures ; 10 Tantalets de 50 bougies, 8 000 francs.

Chiffres établis à lumière égale par rapport aux lampes à filament de charbon.

La Tantale donne une lumière très blanche, fonctionne dans toutes positions, dure en moyenne 800 heures.

Gros : Etablissements Paz et Silva à Paris.

Détail : chez tous les électriciens.

A VENDRE UN COUPÉ

Très léger, en excellent état.

S'adresser au Bureau du Journal.

FORCE VIVILE

Orange appliquée gratis à demande. D'ORLÉANS, 20, rue St-Georges, Paris.

Affections nerveuses, vices urinaires, estomac et autres maladies. Consultations : Mardi, Jeudi, Samedi, de 4 à 6 heures.

Bulletin Financier

Paris, 21 octobre.

La physionomie du marché ne s'est pas sensiblement modifiée.

La tendance reste ferme mais le volume des transactions est très restreint.

La Rente française se retrouve à 95,55. Les fonds russes s'inscrivent : le 3 0/0 1891 à 71,50 ; le 1896 à 70,10 ; le 5 0/0 nouveau à 100,25 et le Consolidé à 84,25.

L'Extérieure espagnole s'avance à 95 ; l'Italien à 103,80, le Portugais à 80,60 et le Turc à 89,55.

Dans le groupe des chemins français le Lyon se négocie à 1380 et l'Ouest à 875.

Parmi nos Etablissements de Crédit, la Banque de Paris se traite à 1495 et le Crédit Lyonnais à 1188.

La Rente foncière est ferme à 334.

Les obligations 5 0/0 du Port de Bahia se tiennent à 438 fr.

Preuves sur preuves à Cahors

Les habitants de Cahors n'ont pas à chercher bien loin. Chaque jour leur met sous les yeux une nouvelle preuve qu'ils ont à leur portée un remède contre leurs souffrances. Ils ont tout fait à lire l'exposé ci-dessous fait avec autant de franchise que de sincérité. M. Cance, 4, rue Cathala-Couture, à Cahors, nous dit : « Il y a cinq ans je fus pris de maux de reins et un jour les douleurs me prirent d'une façon si violente que je regagnai difficilement mon domicile et dus garder le lit pendant une semaine sans pouvoir faire un mouvement. Depuis j'ai suivi plusieurs traitements qui m'ont quelquefois soulagés, mais je puis dire que généralement je souffrais le martyre. J'étais désolé de me voir dans cet état quand on me conseilla de prendre les Pilules Foster pour les Reins, vendues à la Pharmacie Orliac, à Cahors. Je fus tout heureux de me sentir soulagé après en avoir pris une boîte. Je continuai alors à me soigner régulièrement jusqu'à ce que je fusse bien guéri. Voilà un an de cela et je suis toujours bien portant, je suis donc tout heureux de recommander les Pilules Foster pour les Reins à tous ceux qui souffrent comme je souffrais moi-même. Je certifie exact ce qui précède et vous autorise à le publier ».

Les Pilules Foster pour les Reins — le remède spécial pour les reins — donne aux reins malades toute l'aide dont ils ont besoin. Elles chassent du corps tous les poisons liquides qu'il renferme, redonnant ainsi une activité et une vigueur nouvelles aux reins, débarrassent le sang des impuretés qui troublent le sommeil la nuit et vous rendent lourd, languissant et abattu pendant la journée. Ainsi en ramenant les reins à la santé, les véritables Pilules Foster pour les Reins guérissent la cause de l'albuminurie, de l'hydropisie, des troubles urinaires, de la gravelle, du rhumatisme, de la pierre, de la sciaticque, des maladies nerveuses, de l'abattement. Elles annulent aussi les effets funestes de l'alcool, du vin ou de la bière pris en excès. On trouve les Pilules Foster (marque originale) chez tous les pharmaciens, 3 fr. 50 la boîte ; 19 fr. les six ou franco contre mandat : Spécialités Foster, H. Binac, Pharmacien, 25, rue St-Ferdinand, Paris. Dans l'intérêt de votre santé, si vous voulez avoir un bon résultat, exigez la véritable boîte avec la signature « James Foster » et refusez toute imitation ou substitution. 26

L. PLAGÈS

CHIRURGIEN-DENTISTE

Diplômé de la Faculté de Médecine et de l'Ecole Dentaire de Lyon

à l'honneur d'informer le public, qu'il a ouvert son cabinet dentaire, situé boulevard Gambetta, 91 (maison du Crédit Lyonnais), depuis le 10 Octobre.

MALADIES de la BOUCHE et des DENTS

Prothèse dentaire

Consultations de 9 h. à midi et de 2 h. à 5 h.

SOUDURE AUTOGÈNE

Soudure de fers, fonte, cuivre, bronze, avec la soudure autogène, Soudure des brides, bouchage des fissures, rabotage des tuyaux et pièces diverses. Bouchage des trous dans les pièces coulécs. Confection de réservoirs pour hautes pressions. Recharge des coussinets en bronze. Soudure de pièces cassées de toutes sortes.

MACHINES AGRICOLES

Recharge d'arbres mécaniques grippés

Vente de machines d'occasion A VAPEUR

BATTEUSES DE TOUTES FORCES

MINISTÈRE DE LA GUERRE

Mise en adjudication à Paris, le quatorze novembre mil neuf cent huit de trois mille quintaux de conserves de viande.

Pour tous renseignements s'adresser à la Sous-Intendance Militaire de Cahors.

Chemin de fer d'Orléans

FÊTE DE LA TOUSSAINT
Dimanche 1^{er} Novembre 1908

Validité exceptionnelle des billets
Aller et Retour

A l'occasion de la Fête de la Toussaint, la Compagnie d'Orléans rendra valables, du Mercredi 28 Octobre au dernier train du Mercredi 4 Novembre, les billets aller et retour ordinaires à prix réduits, délivrés aux prix et conditions des tarifs spéciaux G. V. n° 2 et 102.

Ces billets conserveront leur durée normale de validité lorsqu'elle expirera après le 4 Novembre.

Relations directes entre Paris (Quai-d'Orsay) et Barcelone, via Limoges, Montauban, Toulouse.

Il est délivré, au départ de Paris Quai-d'Orsay, des billets directs de 1^{re}, 2^e et 3^e classes pour Barcelone aux prix de 130 fr. 90 en 1^{re} classe, 90 fr. 25 en 2^e classe et 59 fr. 75 en 3^e classe.

Enregistrement direct des bagages de Paris à Barcelone.

Voitures directes, lits-toilette, compartiments-couchettes, wagon-restaurant.

Service journalier du 15 Octobre 1908.

ALLER		
Paris, dép.	10.14 m.	8.35 s.
Paris (Quai-d'Orsay)		
Barcelone... arr.	7.53 m.	7.26 s.
RETOUR		
Barcelone... dép.	6.46 s. (a)	9.40 m.
Paris... arr.	5.24 s.	8.56 m.
(Quai-d'Orsay)		

(a) Via Bordeaux avec billets scindés.

Stations Thermales et Hivernales des Pyrénées, du Golfe de Gascogne et du Roussillon, Arcachon, Biarritz, Dax, Pau, Salies-de-Béarn, Vernet-les-Bains, Amélie-les-Bains, Banyuls-sur-Mer, etc.

Billets d'aller et retour individuels pour les stations thermales et hivernales, délivrés toute l'année, de toutes les gares du réseau, valables 33 jours avec faculté de prolongation et comportant

une réduction de 25% en 1^{re} classe et de 20 0/0 en 2^e et 3^e classes.

Billets d'aller et retour de famille pour les stations thermales et hivernales, délivrés toute l'année de toutes les stations du réseau sous condition d'un minimum de parcours de 300 kilomètres aller et retour, réduction de 20 à 40 0/0 suivant le nombre de personnes, validité 33 jours avec faculté de prolongation.

Billets d'excursion délivrés toute l'année au départ de Paris avec 3 itinéraires différents, v. d. Bordeaux ou Toulouse, permettant de visiter Bordeaux, Arcachon, Dax, Bayonne (Biarritz), Pau, Lourdes, Luchon, etc., validité 30 jours avec faculté de prolongation. Prix, 1^{er} et 3^e itinéraires : 1^{re} classe, 164 fr. 50 ; 2^e classe, 123 francs. — Prix, 2^e itinéraire : 1^{re} classe, 163 fr. 50 ; 2^e classe, 122 fr. 50.

RELATIONS RAPIDES

Entre Paris-Biarritz-Dax-Pau et autres stations thermales du Sud-Ouest.

Voitures directes : Steeping-car, Lits-toilette, Compartiments-couchettes.

La Compagnie d'Orléans, d'accord avec la Compagnie du Midi, met en marche, depuis le 1^{er} juillet, un nouveau train rapide quotidien, premières et deuxième classes, partant de Paris Quai-d'Orsay à 7 heures 40 soir, arrivant à Bordeaux à 3 heures 43 matin, à Biarritz à 7 heures 21, à Dax à 6 heures 15, à Pau à 7 heures 53, à Lourdes à 8 heures 53, à Bagnères-de-Bigorre à 10 heures 17.

Pour le retour, ce train part de Bagnères-de-Bigorre à 3 heures 40 soir, de Lourdes à 5 heures 3, de Pau à 5 heures 53, de Dax à 7 heures 44, de Biarritz à 6 heures 15, de Bordeaux à 10 heures 30, et arrive à Paris Quai d'Orsay à 7 heures 58 matin.

PUBLICATIONS

éditées par la Compagnie d'Orléans et mises en vente dans ses principales gares et bureaux succursales.

Le Livret-Guide illustré (Notices, Tarifs, Horaires) 0 fr. 30 (franco 0 fr. 50). Albums de photographies : *Souvenir de mon voyage en Touraine*, 1 fr. (franco 1 fr. 10) ; *Touraine, Bretagne, Auvergne*, 0 fr. 20 (franco 0 fr. 25).

Cartes postales illustrées : *La Touraine et ses Châteaux*, 2 séries de 6 cartes chacune, la série 0 fr. 30 (franco 0 fr. 35).

Brochures illustrées à 0 fr. 10 (franco 0 fr. 15)

LE CANTAL. — LE BERRY (au pays de Georges Sand). — LA BRETAGNE. — L'AUDE. — LA TOURAINE. — LES GORGES DU TARN. — POITOU, ANGOUMOIS. — EXCURSIONS EN FRANCE. — ROUERGUE ET ALBIGEOIS.

Itinéraires géographiques à 0 fr. 10 franco (0 fr. 15)

De Tours à Nantes.
De Nantes à Landerneau, et embranchements.
D'Orléans à Limoges.
De Limoges à Clermont-Ferrand, avec embranchement de Laqueuille à la Bourboule et au Mont-Dore.
De St-Denis-près-Martel à Arvant, ligne du Cantal.

De Tours à Angoulême.
D'Angoulême à Bordeaux.
De Tours à Vierzon.
De Tours à Montluçon.
De Limoges à Agen.
De Limoges à Montauban.
D'Eygurande à Aurillac.

Les affiches illustrées publiées par la Compagnie d'Orléans ainsi que 4 tableaux itinéraires *Touraine, Bretagne, Auvergne, Pyrénées*, entourés de reproductions photographiques, sont également mis en vente, s'adresser à l'Administration Centrale, Bureau de la Publicité, 1, Place Valhubert, Paris.

Travail honorifique à Mess. et Dames p. copies d'adresses s. bandes à faire chez soi, suivi, payé 15 fr. 15 mille. Ecr. Agence Red Star (Marq. dépos.) 5, r. des Isles, Paris.

A. WILCKEN
CHIRURGIEN-DENTISTE
DIPLOMÉ

DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE ET DE L'ÉCOLE DENTAIRE DE PARIS
DENTISTE DU LYCÉE GAMBETTA
ET DE L'ÉCOLE NORMALE
D'INSTITUTEURS

Consultations tous les jours de 9 h. à 5 h.
69, BOULEVARD GAMBETTA
EN FACE LE CAFÉ TIVOLI

M. Wilcken n'a pas d'OPÉRATEURS
IL GARANTIT SON TRAVAIL
ATTENDU QUE TOUT EST FAIT PAR LUI-MÊME

L. MAURY
Chirurgien-Dentiste de la Faculté de Médecine de Paris

Lauréat de l'École Dentaire de France
Successeur de BAKER
75, Boulevard Gambetta
Maison Bouysson, (de 9 à 5 heures)

Travail parfait et entièrement garanti

Le propriétaire gérant : A. COUSSLANT

GRANDE PHARMACIE de la CROIX-ROUGE

LA MIEUX APPROVISIONNÉE DE LA RÉGION

Pharmacie spéciale pour la Préparation des Ordonnances

LA MEILLEUR MARCHÉ DE LA RÉGION

Médicaments de 1^{er} Choix. — Fournisseurs : Dausse, Pouleq, Bayer, etc., etc.

Directeur : PAUL GARNAL, Pharmacien de 1^{re} Classe

Diplômé de l'École Supérieure de Pharmacie de Paris
Membre du Conseil Départemental d'Hygiène du Lot. — Inspecteur des Pharmacies du Lot
Ancien Pharmacien adjoint de l'Assistance publique de Paris

CAHORS - Boulevard Gambetta (en face le Théâtre) - CAHORS

<p>Laboratoire de parfumerie</p> <p>Eau de Cologne p^o toilette lit. 6,50 » » demi-litre. 3,25 » » quart de lit. 1,75 en flacon de 0,70 et de... 1 fr.</p> <p>Eau de Cologne pour friction à 65° et très parfumée litr. 4,50 » » demi-litre. 2,50</p> <p>Savons à la glycérine le pain : 0,20 ; 0,30 et 0,40 Savons anglais imperium parfumerie, 0,60, 0,75, 1 et 1,25 le pain</p> <p>Lotion antipelluculaire arrête la chute des cheveux et fortifie le cuir chevelu le demi litre 4,50 le flacon 2,50 le demi 1,75 Elixir dentifrice rouge le demi-litre 6 fr. — le quart 3,50 et en flacons de 2,50 ; 1,75 ; 1,25 Elixir dentifrice jaune le flacon Pâte dentifrice à la glycérine solidifiée la boîte 0,80 Poudre dentifrice la boîte 0,60 Brosses à dents depuis 0,75 Alcool de menthe Anglaise le flacon 1,50 le demi 0,90 Thymol sodé antiseptique pour la toilette le litre 6 fr. » le demi-litre 3,25</p> <p>Vaporisateurs tous modèles</p>	<p>Laboratoire de pharmacie</p> <p>Vin complet, puissant reconstituant, Régénérateur du sang, Kola, Coca, Jus de viande, glycérophosphates de chaux. Le litre 4,50 Le demi-litre 2,50</p> <p>Vin de Kola titré, à la noix de Kola fraîche.</p> <p>Vin de quinquina titré</p> <p>Vin composé Kola, Coca, Quinquina.</p> <p>La Phosphode remplace avantageusement l'huile de foie de morue et constitue le meilleur des dépuratifs et le plus énergique des reconstituants. Employée avec succès pour combattre furonculose, anémie, rachitisme, neurasthénie, rhumatismes. Le flacon 2 fr. au lieu de 3 fr. 50.</p> <p>Approvisionnement complet de Spécialités pharmaceutiques.</p> <p>Entrepôt d'eaux minérales</p> <p>Sels de Vichy - Sels de Vals en paquets pour fabriquer soi-même un litre d'eau minérale gazeuse de Vichy ou de Vals.</p>	<p>Produits recommandés Spécialités de la Pharmacie</p> <p>Chocolat en tablette, rigoureusement pur cacao et sucre.</p> <p>Thés de Chine extra, provenant directe en boîte métal de 0,60 ; 1 franc et 1,25.</p> <p>Cabinet de Bandages Grand choix d'objets de pansement et d'hygiène</p> <p>Bandages. — Bas à varices</p> <p>Douches d'Esmarck</p> <p>Ceintures ventrières</p> <p>Ceintures de grossesse</p> <p>Gants pour frictions</p> <p>Eponges de Toilette</p> <p>Poires en caoutchouc</p> <p>Tube caoutchouc pour Douches</p> <p>Thermomètres pour malades</p> <p>Crachoirs de poche</p> <p>Pulvérisateurs à vapeur</p>
--	---	--

Grâce à l'organisation de son service spécial d'expédition la Pharmacie expédie dans tout le département.

(SERVICE D'ÉTÉ 1908)

De Paris à Toulouse par Cahors						De Toulouse à Paris par Cahors						De Cahors à Libos																
739		5 (1)		121		23 (3)		35		1125		42 (4)		16 (2)		1140-1128		1132 (*)		4		122		1136		700		
OMNIBUS		EXPRESS		RAPIDE		EXPRESS		DIRECT		OMNIBUS		EXPRESS		OMNIBUS		DIRECT		EXPRESS		RAPIDE		OMNIBUS		OMNIBUS		OMNIBUS		
PARIS (Orsay) dép.	10.14	10.14	7.0	7.0	8.35	10.51	10.51	10.51	10.51	10.51	10.51	10.51	10.51	10.51	10.51	10.51	10.51	10.51	10.51	10.51	10.51	10.51	10.51	10.51	10.51	10.51	10.51	10.51